



- ÉQUILIBRE** : Réinstaure un équilibre écologique
- PH** : Corrige et stabilise le pH autour de la neutralité
- PRÉVENTION** : Lutte contre l'eutrophisation
- DÉSODORISATION** : Élimine les mauvaises odeurs liées aux vases
- CLARTÉ** : Éclaircit l'eau par son action floculante
- RÉDUCTION** : Diminue les vases organiques et matières en suspension
- EFFICACITÉ** : Élimine jusqu'à 90 % des vases organiques
- CONFORT** : Évite les désagréments d'un curage mécanique (odeurs, faune, accès...)

UTILISATION :

- **BIOLAC** permet de restaurer naturellement la qualité écologique des plans d'eau, sans recourir à des interventions mécaniques lourdes.
- Sa formulation biologique et biodégradable agit en douceur pour réduire les vases organiques, neutraliser les mauvaises odeurs et prévenir la prolifération d'algues.
- Facile à appliquer, sans danger pour la faune, il offre une solution durable et respectueuse de l'environnement.
- Sans danger pour les poissons et autres animaux présents dans les plans d'eau.

DOMAINES D'APPLICATIONS :

Lacs, étangs, lagunes, bassins de pisciculture et d'alevinage.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- **Aspect** : Granulés
- **Odeur** : Caractéristiques

MODE D'EMPLOI :



Bassins d'agrément de moins de 30 m² : 400 g/m² par une application annuelle.



Grande surface ou pollution accidentelle : nous consulter.



Lacs, étangs, lagunes : 1 à 2 tonnes à l'hectare en fonction de la pollution.



Traiter de préférence au **printemps et/ou en automne**.



Epandre le produit à la volée de façon régulière en procédant par quadrillage du plan d'eau. En cas de traitement en présence de poissons de vase (Carpes Koï, truites ou autres) nous consulter.

*Non issu de l'agriculture biologique.
Les indications portées sur cette fiche sont fournies à titre d'informations. Toutefois, elles ne sauraient engager la responsabilité de notre société.